

# Fiche technique Bidon d'îles

4 ou 5 musiciens en déambulation ou concert fixe

2h à 2h30 de musique en parade en 1 ou plusieurs passages

Musique acoustique, groupe autonome.

## **En cas de passage sur scène :**

1h30 env de musique

Merci de nous mettre en lien avec le technicien son et lumière.

1 ou 2 loges fermant à clef avec chaises, tables, miroirs, bouteilles d'eau, toilettes... A proximité du départ du défilé.

Place de parking pour un véhicule.

Merci de prévoir une solution de repli en cas de pluie.

Par respect du droit à l'image, en cas de captation vidéo, un accord préalable doit être convenu.

Suivant l'éloignement et les horaires de prestation, prévoir des repas pour les artistes dont 1 végétarien, éventuellement l'hébergement en chambres twin.

Devis détaillé (salaires nets, charges, frais administratifs et de déplacement) en fonction de la formule choisie :

- à 4 musiciens : 3 steel-drums et 1 batteur

- à 5 musiciens : 3 steel-drums + 1 batteur + 1 saxophoniste

Déclaration des artistes par l'intermédiaire du Guso recommandé car plus simple et surtout plus économique.

Site du Guso : <https://www.guso.fr/webguso/accueil>

Nous saurons vous guider !

En cas de frais importants à avancer notamment pour les déplacements, un acompte pourra vous être demandé du montant des frais porté sur le devis.

La Sacem et la CNV restent dans tous les cas à votre charge.

Pas de TVA sur notre spectacle.